

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE CHRONIQUE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.

Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures	»	minut. soir,	Omnibus.	
4	—	35	—	Express.
3	—	50	—	matin, Poste.
9	—	04	—	Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures	50	minut. matin,	Express.	
11	—	49	—	Omnibus.
5	—	11	—	soir, Omnibus.
9	—	52	—	Poste.

## Départs de Saumur pour Tours.

3 heures	02	minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7	—	52	minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an,	Saumur, 18 f.	Poste, 24 f.
Six mois,	— 10	— 13
Trois mois,	— 5	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le Nord publie, d'après une correspondance de Saint-Petersbourg, un document d'une haute importance. Son étendue nous empêche de le reproduire; mais en attendant que nous le puissions examiner dans tous ses détails, nous devons faire connaître à nos lecteurs l'acte gouvernemental dont il est l'expression. Il s'agit de l'institution, en Russie, d'un conseil des ministres, dont l'initiative collective et par conséquent très-influente remplacera désormais, dans le plus grand nombre des affaires administratives, l'action jusqu'à présent isolée, et, il faut le dire, subordonnée des ministres de l'empereur.

Ce conseil spécial, dit le correspondant du Nord, sera composé des ministres, des chefs supérieurs d'administration et d'autres hauts fonctionnaires: il examinera en présence, c'est-à-dire, sous la présidence de l'empereur, les affaires qui exigent une délibération commune ainsi que la plupart des projets de réforme avant qu'ils ne soient présentés au conseil de l'empire.

A notre avis et en tant qu'il est permis d'espérer le développement de cette institution et l'accroissement de ses attributions et de son importance, le gouvernement de l'empereur Alexandre vient d'accomplir un acte de politique intelligente et libérale. Il est permis d'y reconnaître des tendances qu'on ne saurait trop encourager et la réalisation du désir depuis quelque temps pressenti d'arracher l'empire russe à des traditions et à une politique intérieure contre lesquelles protestait un libéralisme éclairé.

On nous permettra à ce propos de faire une remarque. Lorsqu'ont été rétablis ou installés en France les gouvernements qui ont précédé l'Empire, ces grands événements ont eu pour résultat immédiat de fortifier en Europe les différents régimes absolutistes par qui elle était gouvernée. Il semblait que l'Allemagne (nous en exceptons la Prusse) et la Russie, c'est-à-dire les deux groupes les plus considérables du continent, se méfiaient d'autant plus de l'allure de ces gouvernements

dès leur origine qu'ils n'en considéraient point les bases comme solides; on aurait dit que, malgré des apparences satisfaisantes, ils voyaient la révolution rompant ses trop faibles digues et envahissant le monde.

Il n'en est pas de même aujourd'hui, et il y a là un fait assez frappant pour qu'on le doive constater.

L'influence de l'Empire actuel, précisément parce qu'il s'est refusé à suivre ces vieux errements et qu'il a vigoureusement rétabli en France l'ordre dans les faits et dans les esprits, s'exerce à l'étranger sur un ensemble d'idées tournées vers les réformes libérales, sur des questions résultant exclusivement des plus légitimes et des plus morales préoccupations des peuples comme des hommes politiques. Il est évident que les gouvernements européens, en même temps qu'ils admirent chez nous une politique nettement caractérisée de reconstitution sociale, subissent cette fois, en s'y livrant avec une confiance justifiée, les courants libéraux qui partent de notre pays et sèment dans le monde entier nos principes, nos idées et nos espérances.

La Russie a beaucoup à faire dans cette voie, la France l'encouragera. Et c'est précisément en raison des sympathies qu'elle trouvera dans notre pays, que nous ne cesserons d'élever notre voix en faveur de la malheureuse Pologne. Un télégramme d'aujourd'hui annonce encore à Varsovie des actes répressifs, des mesures semblables à celles des plus mauvais jours. On ne saurait ainsi se contredire, en froissant les sentiments les plus généreux et les plus légitimes de l'humanité. Si la Russie veut être libérale, il faut qu'elle le soit à Varsovie comme à Saint-Petersbourg; c'est de la politique logique, c'est-à-dire la meilleure de toutes.

(La Patrie).

On assure que dans une conférence qu'il aurait eue, le 20 novembre, avec le représentant de l'Angleterre, M. Seward, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, aurait déclaré à lord Lyons que le cabinet de Washington adoptait l'opinion

des jurisconsultes américains qui déclaraient complètement légale l'arrestation des deux envoyés saisis à bord du Trent;

Qu'en conséquence, le président Lincoln soumettrait la question à l'appréciation des chambres, qui devaient reprendre leurs séances le 4 décembre, et solliciterait du Congrès un vote conforme à son opinion et à celle de son gouvernement.

Les feuilles anglaises, et en particulier le Times, ne laissent pas d'envisager, sous un aspect assez sombre, la situation que leur a faite l'affaire du Trent.

Le Times, bien que décidé à ne rien céder en ce qui concerne les réparations dues au pavillon de la vieille Angleterre pour la prise de MM. Mason et Slidell, prévoit que les Américains vont espérer une reculade de l'Angleterre, et, sur la foi de cette espérance, s'engager dans une action d'ou personne ne pourra se dégager. Ce journal va même jusqu'à exprimer l'opinion que, dans l'intérêt d'une solution pacifique, il eût été préférable de ne point réunir le Congrès, et que le cabinet de Washington gardât par devers lui la conduite de cette affaire.

Il est certain que l'Angleterre n'aura pas seulement une action maritime à soutenir, mais de plus elle pourra être attaquée du côté du Canada. D'autre part, il semble qu'un autre danger se révèle. Nous voulons parler du mouvement qui se produit en Irlande. Nous avons rapporté les faits et nos lecteurs n'ignorent pas que la lettre de M. Smith O'Brien, en constatant la présence, dans les Etats du Nord, de deux cent mille Irlandais américains, ennemis de l'Angleterre, et disposés à se battre contre elle, coïncidait avec des meetings nombreux et irrités tenus à Dublin, renouvelant les vieilles haines et ranimant des espérances nouvelles.

Ce sont là plus que des symptômes dont l'Angleterre aura à tenir compte. Mais, il faut qu'on le sache bien, c'est à elle seule que s'adressent ces menaces, c'est elle seule que peut effrayer l'avenir.

## LEURLETON

## SOUVENIRS DE SUISSE.

## LISBETH.

NOUVELLE.

(Suite.)

VI.

Nous fûmes bientôt à Brienz, d'où un char nous conduisit à Meyrenghen. Nous y trouvâmes quelques touristes, et un bon souper auquel nous fûmes honneur. Au dessert, la maîtresse de l'hôtel nous demanda la permission d'introduire deux femmes qui venaient nous offrir des sculptures. L'une d'elles était une matrone aux cheveux gris, au port respectable et de la plus minutieuse propreté.

L'autre... je n'ai jamais vu de femme à la fois plus jolie et plus belle! elle pouvait avoir dix-huit à dix-neuf ans. Son costume suisse était à la fois élégant et simple; son linge, que le corset de velours met si bien à découvert, était d'une blancheur éblouissante. Son front noble, son profil grec, ses grands yeux noirs d'une expression charmante, sa bouche ravissante et bien ornée, son gracieux sourire, son teint admirable, en faisaient une beauté accomplie. Les longues tresses de ses beaux cheveux

noirs, terminées par des rubans de même couleur, tombaient derrière sa taille souple et élevée. Tous ses mouvements étaient empreints d'une grâce naturelle. Une fee, en un mot, nous apparaissait dans cette gorge des Alpes.

Nous fûmes tous surpris et charmés. Deux boîtes, d'étable de montagne, admirablement sculptées, que portaient Lisbeth et sa tante, contenaient d'autres boîtes, des chalets, des œuvres de toute sorte d'un fini précieux. Lisbeth nous pria en français de choisir dans les ouvrages de son frère Ludwig. Chacun s'empressa de répondre à son appel et de lui remettre son offrande. Après avoir fait mon choix, je dis à Lisbeth:

— Ma belle demoiselle, vous seriez bien aimable de me rendre un service. Je ne sais pas l'allemand; nous montrerons demain la grande Scheidek, pourriez-vous me procurer un guide qui parle français?

— Je vous enverrai mon frère, me répondit-elle; son cheval a le pied sûr.

— Eh quoi! lui dis-je, avec un si beau talent, Ludwig est guide de montagnes?

— Et très-bon guide, ajouta-t-elle avec une gracieuse révérence.

Arrivée au comte, elle s'adressa à lui en allemand. Elle avait une remarquable intuition pour deviner la nationalité de chacun; elle savait aussi assez d'anglais pour exprimer ses offres.

Il fallait alors voir le comte! tout nuage avait disparu de ses traits. Chagrins, déceptions, irritation contre les femmes, tout était oublié... il ne voyait que Lisbeth! sa voix lui parut une musique céleste... dans une sorte d'extase, il gardait le silence; puis, voyant que Lisbeth attendait, il lui répondit seulement:

— Je vais vous suivre.

En effet, il se leva et suivit Lisbeth et sa tante dans la pièce voisine... Ce qui s'y passa, il me le raconta le soir avec un profond regret.

Le comte choisit d'abord au hasard les œuvres les plus chères et les paya largement. Puis, prenant les mains de Lisbeth et la regardant de façon à la faire rougir, il lui dit qu'il était comte, colonel et très-riche. Il commençait à lui vanter les délices de Berlin, quand Lisbeth, voyant trop où il en voulait venir, se redressa avec une modeste fierté et lui dit ces simples paroles:

— Vous vous méprenez, monsieur.

Cet entretien avait lieu en français, et la tante n'en comprenait pas un mot, mais à l'animation du comte, à la rougeur et au sérieux de Lisbeth, elle devina tout.

— Monsieur, lui dit-elle, vous avez bien mauvais opinion de nos montagnes; c'est dans les villes que vous trouverez ce que vous cherchez. Viens, Lisbeth, et surtout que Ludwig ignore ce qui vient de se passer.

Elle sortit, suivie de sa nièce.

Le comte demeura confus, anéanti, plein d'un remords

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le Message du président Jefferson Davis, dont nous parlerons dans un prochain numéro.

Une dépêche particulière de New-York, du 23 novembre, nous transmet les informations suivantes :

Le 22, les membres du Congrès présents à Washington ont tenu une séance préparatoire, et dans cette réunion, le rapport des juriconsultes américains, qui reconnaît la validité de l'arrestation des deux envoyés du Sud, saisis à bord du *Trent*, a été approuvé à l'unanimité. Tous les membres du parti modéré qui ont pris la parole à cette occasion ont eux-mêmes parlé d'une manière affirmative. L'assemblée comprenait environ la moitié des membres du Congrès.

On sait que la ville de New-York, pour récompenser le commandant du *San-Jacinto* de l'énergie que, selon elle, il a montrée dans l'affaire du *Trent*, lui a conféré le droit de cité.

On avait appris, à la date du 23, que onze autres villes du Nord venaient d'imiter l'exemple de New-York et d'honorer de la même manière le commandant du *San-Jacinto*, dont la conduite est partout l'objet de l'approbation populaire.

(La Patrie).

Dans la séance du 6, à la chambre des députés italiens, M. le baron Ricasoli constate que les conseils donnés dans cette discussion avaient déjà été adoptés par le gouvernement. Il combat l'opinion de M. Musolino, qui a affirmé que la seule ennemie de l'Italie était la France. M. Ricasoli dit qu'il pourrait facilement prouver le contraire. La non intervention assure une amitié dépourvue de toute prétention à la suprématie; l'Italie, reconnaissante vis-à-vis de la France, doit se mettre en état d'agir par elle-même sans le secours des étrangers. La condition intérieure du royaume est celle qui doit exister dans tout pays qui est en état de révolution.

La révolution d'Italie est relativement la plus heureuse de toutes; on ne peut pas citer de troubles sérieux, tout se borne à des délits communs. La sûreté publique laisse certainement à désirer: depuis deux ans, il a fallu se préoccuper plus de politique que de l'administration du pays. Les forces du petit Piémont ne pouvaient pas suffire pour le nouveau royaume; les forces de police de l'ancien gouvernement étaient trop corrompues pour pouvoir être utilisées. On a formé de nouveaux éléments.

Le ministre parle de l'augmentation du corps des carabiniers, et de changements dans le personnel des hauts fonctionnaires. Quant à la situation des provinces méridionales, il confirme l'exposé de la circulaire aux agents extérieurs. Le brigandage, qui avait été dominé par le général Cialdini, a repris vigueur dans la Basilicate, sur les confins des Etats pontificaux; mais un traité a été conclu avec la France pour la répression du brigandage.

Quant à l'abolition de la lieutenance de Naples, elle a été la conséquence du principe de l'unification administrative. Celle de Sicile sera aussi prochainement abolie. En ce qui touche la question romaine, la transformation de la papauté

doit être opérée par l'Italie, d'accord avec la France. Il ne peut pas être question d'employer la violence, qui ne résoudrait pas la question. Il faut persuader l'opinion catholique, le projet d'arrangement tendait à ce but; la France n'a pas désapprouvé ce projet; elle a seulement cru que le moment n'était pas opportun pour le présenter au Pape.

Le baron Ricasoli termine en demandant un vote de franche approbation ou de blâme.

Après M. Ricasoli, le ministre de la justice s'est défendu contre les attaques de ses adversaires; il a exposé l'état de l'administration de la justice et a annoncé la prochaine présentation de nouveaux codes généraux.

Le ministre de la guerre a annoncé que l'on a conservé tout ce qu'on a pu de l'ancienne armée bourbonnienne, qui était en dissolution. L'armée méridionale, composée de volontaires, s'est dissoute d'elle-même; mais les cadres ont été conservés. Avec ces cadres, on peut organiser aisément 40,000 hommes, surtout si le général Garibaldi, ainsi que le gouvernement l'espère, en veut prendre le commandement. L'armée régulière est forte de 262,000 combattants. La levée en donnera 94,000.

En mars, l'Italie aura 500,000 combattants sous les armes; cependant, ce ne seront pas des soldats accomplis comme ceux de San-Martino; pour faire des soldats, surtout dans les armes spéciales, il faut des années. Si la guerre de l'indépendance venait à éclater, nous aurions recours à l'enthousiasme national et la nation se suffirait à elle-même. Nous avons encore 120 mille hommes de gardes nationales. Les armes et les équipements sont abondants.

Le ministre des travaux publics, qui arrive de Naples et de Sicile, s'étend longuement sur la condition des provinces méridionales. Son discours est couvert d'applaudissements et produit une immense sensation.

Après le très-remarquable discours de M. le ministre des travaux publics, M. le ministre de la marine a pris la parole. Il assure la chambre que l'Italie aura prochainement une marine qui sera le double de la marine autrichienne.

M. Petrucci della Gatina a ensuite parlé contre le ministère sur la question romaine.

Dans la séance du 7, le baron Ricasoli ajoute à son discours de la veille quelques renseignements sur l'état de la sûreté publique dans la ville de Bologne. La situation n'est pas aussi mauvaise qu'on le disait. — Le ministre des finances rectifie quelques assertions inexacts de M. Ratazzi sur les finances du royaume. M. Cazutti soutient que le ministère, en rédigeant un projet d'arrangement avec le Pape, n'a pas cru faire un acte diplomatique, mais seulement faire appel à l'opinion publique entre les prétentions de Rome et celles de l'Italie. — M. Bertani parle longuement contre le ministère. Son discours soulève une foule de protestations et de questions personnelles; M. Bertani ayant affirmé que l'administration s'est en quelque occasion rendue coupable d'avoir violé le secret des lettres, le ministre demande que ce point soit éclairci. Après une longue discussion, la chambre nomme une com-

mission chargée de recevoir les dépositions de M. Bertani.

Garibaldi est parti.

Naples, 7 décembre. — D'après le *Journal officiel*, Nino Nanco aurait demandé à se constituer prisonnier. Ayant commis beaucoup de crimes, s'il se présentait, il serait livré au tribunal. Les citoyens rentrent dans leurs foyers.

Rome, 7 décembre. — Ce matin, l'ambassadeur de France, M. le marquis de Lavalette, a été reçu en audience particulière par Sa Sainteté, à qui il a remis ses lettres de créance.

Le Pape s'est rendu aujourd'hui à l'église des Douze-Apôtres avec les cardinaux et a été, sur son passage, l'objet d'une ovation. — Havas.

On mande de la frontière de la Pologne :

L'administrateur du diocèse archiepiscopal de Varsovie a été condamné à dix ans de déportation en Sibérie. Sept étudiants juifs et huit étudiants chrétiens de la faculté de médecine de Varsovie seront incorporés comme simples soldats dans le corps d'Orenbourg. Ces mesures ont causé une grande consternation. — Havas.

Les électeurs de Berlin ont nommé députés huit candidats du parti du progrès et un de l'ancien parti libéral. D'après les nouvelles télégraphiques qu'on a reçues jusqu'ici des provinces, ce sont partout des hommes du parti du progrès et du parti libéral qui ont été élus. Parmi les candidats qui ont triomphé, on remarque les ministres d'Auerswald, Von der Heydt, comte Schwerin. — Havas.

On mande de Pesth, 7 décembre :

Les nouvelles de Roumanie disent que chaque fonctionnaire refusant de servir sous les nouvelles institutions recevra dix-huit soldats, jusqu'à ce qu'il ait repris ses fonctions. — Havas.

Le gouvernement espagnol, pour satisfaire les membres de l'opposition, a présenté au congrès le reste des documents relatifs aux négociations avec le Maroc et avec la république de Venezuela. — Havas.

Le *Moniteur* publie, d'après une lettre de Beyrouth en date du 21 novembre, un récit circonstancié de l'arrestation de Joseph Karam. Nous reproduisons cette lettre :

« Voici dans quelles circonstances a eu lieu à Beyrouth l'arrestation de Joseph Karam.

Le nouveau gouverneur du Liban, à peine installé, s'était occupé, avec le concours de la commission européenne, d'appliquer dans la montagne l'organisation qui a été arrêtée à Constantinople entre les représentants des grandes puissances et la Turquie. L'un des premiers soins de Daoud pacha fut de désigner les mudirs qui doivent administrer les districts. Il s'empressa d'offrir cette fonction à Joseph Karam, pour le district de Djezzin, qui faisait partie autrefois de la kaimacamie druse, mais il essuya un refus motivé par le désappointement qu'avait éprouvé Joseph Karam de n'être pas placé à la tête du district du Kesrouau dont il est originaire.

cuissant. Enfin il revint vers nous en chancelant, oubliant ses emplettes, que son valet de chambre alla chercher. Il prit aussitôt son bougeoir et se retira: je le suivis, non sans voir, à certains sourires, qu'on se doutait de la mésaventure du comte.

L'infortuné, après me l'avoir racontée, ne dormit pas de la nuit; j'avais vu tout d'abord quelle impression profonde, Lisbeth avait faite sur lui; j'étais inquiet de savoir comment M<sup>me</sup> de Merval prendrait l'amour de son frère pour une simple paysanne, et en même temps je me réjouissais de la transformation que cet amour avait faite en lui.

Le matin suivant, dès l'aurore, Ludwig, un autre guide et trois chevaux nous attendaient à la porte de l'hôtel. Nous devions monter seuls la Scheideck. Les deux dames du souper avaient reculé devant cette ascension périlleuse; elles voulaient aller à la chute de l'Aar et les messieurs devaient les accompagner.

Le comte pria la maîtresse de l'hôtel de nous conserver nos sculptures. Nous voulions, lui dit-il, revenir très-prochainement à Meyringhem, pour visiter le Reichembach et la cascade de l'Aar.

Pauvre comte! il ne songeait qu'à revoir Lisbeth et à lui faire ses excuses!

Avant de monter à cheval, il regarda de tous côtés s'il n'apercevrait point Lisbeth... Peine perdue!... Nous partîmes.

## VII.

En arrivant au pied de la rampe, Ludwig me dit : Monsieur, nous allons monter une corniche difficile; j'y passe presque tous les jours et il ne m'est jamais rien arrivé. Mon cheval a le pied très-ûr et l'instinct de sa conservation, mais il ne faut gêner aucun de ses mouvements, ni des jambes, ni de la bride, et le laisser gravir librement. Regardez peu le précipice, rendez toute la main à mon cheval, fixez vos regards entre ses oreilles et n'ayez aucune inquiétude.

Le comte allait prendre la tête, quand je lui répétai les conseils de Ludwig. — Soyez tranquille, me dit-il, monter à cheval, c'est mon métier; je serai prudent maintenant je veux vivre.

Cependant nous montions cette rampe étroite et escarpée; le précipice devenait de plus en plus profond; la vue en était aussi belle qu'effrayante. Si quelques travaux d'art n'ont pas été faits depuis à ce sentier, où s'élevaient de temps en temps des roches abruptes que les chevaux étaient obligés de franchir, la rampe de la grande Scheideck est certainement l'un des passages les plus dangereux de la Suisse.

Ludwig, quand je regardais à droite, m'avertissait : j'observais d'ailleurs ponctuellement ses avis. Le valet de chambre du comte, qui suivait son maître et me précédait, était vraiment terrifié. Je le voyais trembler sur

son cheval. Son guide l'encourageait, quand le comte se retourna et lui dit : — Tu as peur, mon pauvre Frank; je t'ai vu plus brave au régiment. Tranquillise-toi, nous serons bientôt au sommet. — Je vis le vieux serviteur tout ému des bonnes paroles de son maître et surtout de son air riant et serein, si différent de sa tristesse passée; Frank n'avait plus peur.

Nous parvînmes au plateau et poursuivîmes tranquillement notre route. Je pris la droite du comte, qui, bien différent du passé, s'intéressait à tout. Un gracieux sourire était sur ses lèvres, et je voyais que tout en causant il songeait à Lisbeth. La chaîne de l'Oberland était à notre gauche, et les guides nous disaient à haute voix, à mesure que nous avançons, le nom de chaque montagne. Ces noms allemands se terminaient presque tout en *horn*; Scherckhorn, Angelhorn, Wetterhorn, etc. Deux avalanches, tombant avec bruit sourd dans la vallée qui nous séparait de la chaîne, variaient le tableau. C'était un beau spectacle que ces glaciers dont les cimes brillaient aux rayons du soleil.

Nous arrivâmes à Rosenlaw. Pendant qu'on préparait le déjeuner, nous allâmes visiter un amas de glaces qui est devant l'hôtel. On nous recommanda de ne pas entrer dans les grottes, un éboulement ayant eu lieu la veille. Je cueillis sous les sapins quelques fruits rouges qui sont très-acides et assez semblables à des grains de groseille. Nous retrouvâmes de ces fruits au dessert. Avec beau-

Si Joseph Karam s'était contenté de ce refus, l'on n'aurait pu que lui reprocher de trop céder à ses susceptibilités personnelles en refusant son concours à l'organisation de son pays. Mais il n'en a pas été ainsi. Retiré à Eden, dans le Kesrouan, Joseph Karam s'appliqua à rendre impossible l'administration de l'émir Medjid, catholique de la famille Chehab, nommé par le gouverneur général. Les populations refusaient l'impôt, les gendarmes du mudir étaient arrêtés, enfin des désordres graves avaient éclaté dans le district voisin du Koura, et l'on ne douta pas à Beyrouth que ce ne fût à l'instigation de Joseph Karam.

Daoud pacha se rendit alors dans le Kesrouan pour essayer de faire respecter l'autorité de son mudir. Il eut une entrevue avec Joseph Karam, qui s'avança jusqu'à auprès de Batroun avec une escorte de 500 partisans dont 50 seulement pénétrèrent avec lui dans la ville. Daoud pacha avait poussé la déférence jusqu'à éloigner momentanément de Batroun l'émir Medjid-Chehab. Dans cette rencontre, qui n'amena aucun résultat, Karam se posa de sa propre autorité comme le délégué des populations du Kesrouan.

En présence d'une telle situation, si l'on ne voulait pas renoncer à appliquer la nouvelle organisation, il fallait ou éloigner Joseph Karam du Kesrouan, ou réduire le district par la force. Mais Daoud ne dispose d'aucune force armée, il eut donc été nécessaire d'appeler les troupes turques. La convention autorise à la vérité cette éventualité; mais qui oserait conseiller d'y recourir avant d'avoir épuisé tous les autres moyens?

C'est alors qu'à la demande du gouverneur du Liban, Fuad pacha appela à Beyrouth Joseph Karam, qui s'empessa de s'y rendre et promit au commissaire du Sultan de ne pas s'éloigner et de s'abstenir de toute correspondance avec son pays.

Les commissaires européens approuvèrent unanimement ce qui s'était fait et convinrent de s'abstenir de toute relation personnelle avec Karam jusqu'à nouvel ordre.

Daoud pacha se mit alors à parcourir les districts du nord, dont les notables et le frère même de Joseph Karam s'empressèrent de faire leur soumission, sans qu'il fût besoin de recourir à la force. La perception des impôts commençait à s'effectuer régulièrement, lorsque, dans le canton de Bscherrey, des agents provocateurs réussirent à détourner les habitants de leur devoir. En annonçant à Fuad pacha qu'il allait se rendre sur les lieux, le gouverneur du Liban assurait que Joseph Karam n'était pas étranger à ce mouvement, et pria le commissaire du Sultan de s'assurer provisoirement de sa personne.

C'était à la suite de cette communication que Joseph Karam a été incarcéré dans la caserne de Beyrouth qui sert de prison d'Etat.

#### FAITS DIVERS.

On commence à ramener les équipages de l'Empereur à Paris. Dans les appartements de LL. MM. aux Tuileries, les housses ont été enlevées de dessus les meubles. Une partie des gens

coup de sucre, il sont mangeables; les fruits sont si rares près des glaciers!

Après le déjeuner, dont un quartier de chamois avait fait presque tous les frais, nous remontâmes à cheval et traversâmes bientôt une forêt de sapins. Je m'élevais sur mes étriers pour cueillir quelques unes des longues dentelles de lichens qui pendaient aux branches.

Nous arrivâmes à une maison isolée, entourée d'un côté de glace et de neige, et de l'autre d'un vaste gazon semé de quelques fleurs. Nous étions au point culminant de la Scheideck, d'où il fallait descendre à Grindelwald. La pente n'était pas trop rapide; mais mon cheval, admirablement construit pour monter, ne l'était pas de même pour descendre. Il avait les jambes de devant trop courtes et chacun de ses mouvements me rejetait vers ses épaules; comme le disait Ludwig, ce cheval était organisé comme les lièvres.

Cela devenait fatigant; jeune, alerte et grand chasseur, je préférai mettre pied à terre et marcher avec Ludwig. C'était d'ailleurs une bonne occasion de le faire causer.

Je laissai donc prendre un peu d'avance au colonel, qui était ab-orbe dans ses pensées, et j'entamai l'entretien en parlant à Ludwig de sa sœur. C'était toucher à la corde sensible. Il me fit de Lisbeth un éloge que je ne trouvai nullement exagéré, et je l'amenai tout doucement à me conter leur histoire.

(La suite au prochain numéro.)

de service est déjà revenue de Compiègne. Tout annonce le prochain retour de LL. MM. aux Tuileries.

Nous apprenons par les derniers courriers de la mer des Indes, que le transport à vapeur le *Rhin*, ayant à bord M. le contre-amiral Bonard et les officiers de son état-major, avait mouillé sur rade à Pointe-de-Galles le 5 novembre, venant d'Aden, où l'amiral s'était embarqué sur le *Rhin* par suite d'avaries survenues au *Forbin*, qui l'avait amené de Suez dans ce dernier port.

L'amiral, à son arrivée, a été reçu de la manière la plus distinguée et la plus affectueuse par le gouverneur et par les autorités de la colonie, qui ont témoigné de toute leur estime pour la France et pour son gouvernement. Le *Rhin* devait reprendre la mer le 5 et faire route pour la Cochinchine.

Nous avons des nouvelles de Rio Janeiro du 9 novembre. La veille, l'avis à vapeur le *Entre-casteaux*, de la marine française, avait mouillé sur rade, venant de la Plata, où il était allé en mission.

Le gouvernement impérial, en prévision des événements prochains du Mexique, venait de décider l'envoi à la Vera-Cruz d'une division de trois navires de guerre de la marine brésilienne. Ces bâtiments devaient partir le 15 pour La Havane, d'où ils se rendront dans le golfe du Mexique.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

##### VILLE DE SAUMUR.

##### AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que, suivant arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, du 3 décembre 1861, il sera ouvert à la Mairie de cette ville, sous la présidence de M. Arrault, juge de paix du canton Sud de Saumur, à partir du jeudi 19 décembre de midi à deux heures, et pendant les 20 et 24 du même mois aux heures ci-dessus indiquées, une enquête de *commodo et incommodo*, qui portera sur la question d'utilité publique de l'établissement des trottoirs dans les rues et places de cette ville.

Les pièces relatives à cette affaire sont déposées au secrétariat de la Mairie, où chacun pourra en prendre connaissance.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 5 décembre 1861.

Le Maire, CHEDEAU, adjoint.

##### VILLE DE SAUMUR.

#### ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 9 novembre au 6 décembre 1861.

N. D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.		PORCS.
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.							
1	V. Godard.	1	3	»	»	»	9 16	»	10 23	»
2	Morisseau.	»	»	2	5	»	15 21	»	14 42	»
3	Touchet.	»	5	»	1	»	10 17	»	6 32	»
4	Poisson.	»	4	»	2	9	15 32	»	27 67	»
5	Beneston.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Yvon.	»	3	»	4	»	8 14	»	4 0	»
7	Corbineau.	»	2	»	5	»	8 16	»	2 50	»
8	Sechet.	»	5	»	1	»	9 19	»	21 41	»
9	Prouteau.	»	»	»	3	»	5 9	»	4 16	»
10	Girard.	»	»	»	4	»	5 14	»	5 31	»
11	Lanier (1).	»	»	»	3	»	4 8	»	2 28	»
12	Pallu.	»	1	»	4	»	5 9	»	2 33	»
13	Groleau.	»	»	»	3	»	2 10	»	1 26	»
14	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
—										
CHARCUTIERS.										
MM.										
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	7 10	»
2	Baugé.	»	»	»	»	»	»	»	3 1	»
3	Lecomte.	»	»	»	»	»	»	»	8 4	»
4	Marneau.	»	»	»	»	»	»	»	2 6	»
5	Milsonneau.	»	»	»	»	»	»	»	5 5	»
6	Touchet.	»	»	»	»	»	»	»	3 6	»
7	Quantin.	»	»	»	»	»	»	»	2 3	»
8	Sève jeune.	»	»	»	»	»	»	»	3 8	»
9	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	10 17	»
10	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	7 6	»
11	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	5 6	»
12	Sève aîné.	»	»	»	»	»	»	»	5	»

(1) Une vache refusée pour défaut de qualité.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impé-

rial sont rentrés lundi soir au palais des Tuileries. Tous les grands services avaient été organisés dès midi.

L'Office-Reuter publie la dépêche suivante de New-York, en date du 28 novembre.

Le congrès des confédérés a résolu de transférer le siège du gouvernement de Richmond à Mashville.

Le commandant Wilks, dans un discours prononcé à Boston, dit avoir agi de sa propre résolution en capturant MM. Mason et Slidell. Je remplissais un devoir envers l'Union, a-t-il ajouté, et je suis prêt à le remplir encore.

Londres, 9 décembre. — Le premier bataillon des grenadiers de la garde et le deuxième bataillon des fusiliers écossais de la garde ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir pour le Canada.

Turin, 8 décembre. — *Séance de la chambre des députés*: M. Spaventa ayant demandé la parole pour une question personnelle soulevée hier par M. Bertani, entretient longuement la chambre des actes de son administration à Naples. Après d'autres discours, toujours sur des questions personnelles, on reprend la discussion des affaires de Rome et de Naples. Des documents relatifs aux archives napolitaines seront publiés. — Havas.

« L'usage d'offrir des bonbons de chocolat en cadeau à l'occasion du premier jour de l'an est aujourd'hui tellement général, qu'il n'est pas sans importance d'appeler l'attention sur les qualités que l'on doit rechercher dans cet article d'étoffes. Il faut qu'il n'entre dans leur composition que des cacao et des sucres d'une pureté tout à fait exceptionnelle. Il est indispensable surtout que les farines, les amidons, les gommes factices, ainsi que tous les aromates échauffants et irritants en soient absolument exclus.

Les bonbons en chocolat de la *Compagnie coloniale* étant, comme tous les autres produits de cet établissement hors ligne, exempts de toute falsification, les enfants même, dont les voies digestives sont si facilement dérangées par les sucreries en général, peuvent en manger sans inconvénient; car ces bonbons sont, à cause des soins minutieux apportés à leur fabrication, aussi agréables au goût que salutaires à l'estomac.

(609) (Extrait du Journal la France médicale.)

#### Marché de Saumur du 7 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.)	30 39	Huile de lin	52 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	29 40	Paille hors barrière	63 70
Seigle	20 —	Foin	80 26
Orge	45 60	Lozerno (les 750 k.)	68 25
Avoine (entrée)	12 —	Graine de trèfle	50 —
Fèves	18 —	de luzerne	50 —
Pois blancs	25 20	de colza	29 —
— rouges	24 —	de lin	29 —
Cire jaune (50 kil)	190 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin.	55 —	(l'hectolitre)	—
— de chenevis	50 —	casées (50 k.)	—

#### COURS DES VINS (1).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur 1861	1 <sup>re</sup> qualité 220 à 240
Id.	2 <sup>e</sup> id. 130 à 180
Ordin. environs de Saumur 1861	1 <sup>re</sup> id. 100 à
Id.	2 <sup>e</sup> id. 90 à
Saint-Léger et environs 1861	1 <sup>re</sup> id. 100 à
Id.	2 <sup>e</sup> id. 90 à
Le Puy-N.-Dame et environs 1861	1 <sup>re</sup> id. 100 à
Id.	2 <sup>e</sup> id. 90 à
La Vienne, 1861	60 à 70
ROUGES.	
Souzay et environs 1861	120 à 160
Champigny, 1861	1 <sup>re</sup> qualité 250 à
Id.	2 <sup>e</sup> id. 200 à
Varrains, 1860	65 à
Id. 1861	130 à
Bourgueil, 1861	1 <sup>re</sup> qualité 130 à
Id.	2 <sup>e</sup> id. 140 à
Id. 1860	1 <sup>re</sup> id. 70 à
Id.	2 <sup>e</sup> id. 60 à
Restigny 1861	130 à
Chinon, 1860	1 <sup>re</sup> qualité 63 à
Id.	2 <sup>e</sup> id. 60 à
Id. 1861	1 <sup>re</sup> id. 150 à
Id.	2 <sup>e</sup> id. 120 à

(1) Prix du commerce.

#### BOURSE DU 7 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 67 40.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 95 00.

#### BOURSE DU 9 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 67 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 94 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur.

# A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 15 décembre 1861, à midi,

Sur la mise à prix de 19,000 francs,

# UNE MAISON

LOUÉE 1,500 FRANCS,

Située à Saumur, rue Saint-Jean,

Occupée par M. COMMON, épiciers.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué.

(610)

M. DUFOUR, ancien huissier à Gennes, désirant retirer son cautionnement, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (500)

HOSPICE DE MONTRÉUIL-BELLAY

## A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de

M<sup>e</sup> PATOUEILLE, notaire,

Le dimanche 12 janvier 1862, à midi,

## UNE MAISON,

Située ville de Montreuil-Bellay, Grand'Rue, composée d'une chambre basse à feu, cave à côté, un vestibule, chambre, cuisine à côté et une autre chambre, deux chambres hautes, vestibule entre greniers, cour et jardin; le tout formant un ensemble joignant au levant M. Duchastel, au couchant la Grand'Rue, au nord le chemin des Douves.

Mise à prix. 3,000 fr.

S'adresser, pour avoir des renseignements, à M<sup>e</sup> PATOUEILLE, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> PATOUEILLE, notaire à Montreuil-Bellay.

## ON DEMANDE A EMPRUNTER

Sur hypothèques,

Par fractions de 2, 3, 4, 5, 10 et 20,000 francs.

La somme de 200,000 francs.

Beaucoup de placements de 3 à 400 francs.

Bonne garantie hypothécaire.

S'adresser audit M<sup>e</sup> PATOUEILLE, notaire. (596)

## A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine.

## UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE,

Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (585)

ON DEMANDE à acheter ou à prendre à loyer une très-jolie maison de campagne avec beaux jardins, aux environs de Saumur, jusqu'à trois lieues à la ronde; on préférerait les communes d'Allonnes, Brain et Neuillé.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> BIERMANT, notaire à Langeais (Indre-et-Loire).

## BONNE FERME

De 50 hectares de terres et prés,

## A DONNER A MOITIÉ

Pour le 24 juin 1862.

Inutile de se présenter si on ne peut disposer de 5 à 6,000 francs pour monter la ferme de bestiaux.

S'adresser audit M<sup>e</sup> BIERMANT.

## A LOUER

Présentement ou pour la Saint Jean prochaine,

LE 1<sup>er</sup> ET LE 2<sup>e</sup> ÉTAGE d'une maison, récemment construite, située à l'angle des rues Beaurepaire et d'Orléans, avec balcon régnant sur les deux rues.

Les appartements du premier étage, disposés pour salons ou magasins, pourraient recevoir des modifications dans leur distribution, si le locataire le désirait.

S'adresser à M. RICHARD père, sur les Ponts. (110)

## A CEDER DE SUITE

## UNE PETITE AUBERGE

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE,

Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

PRÉSENTEMENT,

## UNE MAISON,

Située rue du Temple, N<sup>o</sup> 18.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué.

## A LOUER DE SUITE

## MAISON

Avec Écurie et Remise,

Située rue des Forges, n<sup>o</sup> 10.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

## A LOUER

Pour Noël 1861,

## UNE TRÈS-JOLIE MAISON

AVEC JARDIN,

Sise à Saumur, rue du Petit-Mail, n<sup>o</sup> 5.

S'adresser, à M<sup>me</sup> DE BAILLOU, même rue, n<sup>o</sup> 7. (613)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

## MAISON

Place des Récollets, n<sup>o</sup> 7.

S'adresser à M. TERRIEN, charpentier. (572)

## A LOUER

Présentement,

## UNE CHAMBRE

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

## GLANDS DOUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des Indes. — Pour éviter les contrefaçons, exiger **PAQUETS JAUNES, BOUTS VERTS** et **NOTICE ROSE**. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie.

Signés: LECOQ et BARGOIN.

## LIQUEUR hygiénique et de dessert de F.-V. RASPAIL

LIQUEUR A L'ÉCORCE D'ORANGE.

A LA FLEUR D'ORANGE.

1<sup>o</sup> La signature de M. RASPAIL sur les étiquettes; 2<sup>o</sup> le cachet aux initiales F.-V. R. dans le verre des bouteilles et le bouchon scellé du même cachet, doivent être exigés comme **MARQUES DE FABRIQUE** et de **GARANTIE** de la

## MAISON RASPAIL

Rue du Temple, 14, à Paris.

DÉPÔTS et DÉBITS: à Paris, en province et à l'étranger, chez les confiseurs, épiciers, cafetiers, limonadiers et liquoristes. (615)

FABRIQUE A ROUEN

Rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 42, 43 PARACHUTE DES CHEVEUX MAISON A PARIS

## EAU TONIQUE DE CHALMIN

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU!

La seule reconnue infaillible, par tous les consommateurs et les hommes de sciences, pour arrêter promptement la chute des cheveux, les faire croître et épaissir, leur donner souplesse et brillant, retarder le blanchiment et détruire en peu de temps les pellicules nuisibles à la croissance des cheveux. (Garantie.) — Prix du flacon 3 francs. — Dépôt dans toutes les villes.

A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à Saugé, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (65)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

## DÉCRET D'AUTORISATION

DU

29 mars 1854.

# L'IMPÉRIALE

Compagnie anonyme d'Assurance sur la Vie, à Primes fixes.

RUE DE RIVOLI, N<sup>o</sup> 182. PARIS.

Rentes viagères immédiates :	à 60 ans,	10,70 0/0
	à 65 "	12,85 "
	à 70 "	15,63 "
	à 75 "	18,41 "

Assurances en cas de Vie.  
 D<sup>e</sup> en cas de Mort.  
 D<sup>e</sup> en cas de Vie et de Mort (MIXTES).  
 Caisse spéciale — des Officiers. — du Clergé.  
 Caisse professionnelle.  
 Achats et échanges de nu-Propriétés.

**GARANTIES:**  
 Capital . . . . . f. 5,000,000  
 Indépendamment des fonds provenant des assurances et des constitutions de rentes viagères.  
 Immeubles dans Paris. f. 5,400,000  
 f. 10,400,000

RENTES VIAGÈRES DIFFÉRÉS de 5, 10, 15, 20 ans, etc. (550)

S'adresser à M. FAYET, agent-général, rue des Payens, 12, à Saumur.



(Prix : 1 fr. 50) **BEAUTÉ! — FRAICHEUR! — SANTÉ! — SALUBRITÉ!** (Prix : 1 fr. 50)

## VINAIGRE E. COUDRAY A LA VIOLETTE

Ce VINAIGRE DE TOILETTE par excellence, le plus à la mode et le plus en usage aujourd'hui dans la bonne société, se recommande autant par la richesse et la distinction de son délicieux parfum que par ses propriétés éminemment toniques, rafraîchissantes et hygiéniques pour la toilette du corps et du visage. Il est des plus salutaires pour le bain, il dissipe le feu du rasoir, il parfume le mouchoir, il est enfin sanitaire et anti-méphitique.

Se méfier des nombreuses imitations vendues sous le même titre et refuser tout Flacon ne portant pas ma Signature

E. Coudray

Entrepôt général à la Fabrique, 13, rue d'Enghien, à Paris, et dans toutes les bonnes Maisons de Parfumerie et Coiffure de France et de l'Étranger.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,